



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 31 octobre 2012 — Vol. 43 N° 2

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 31 octobre 2012 — Vol. 43 N° 2

Table des matières

Allocution d'ouverture Le Lieutenant-gouverneur	15
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Discours d'ouverture	16
Mme Pauline Marois	16
Motion proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	23
Ajournement	24

Le mercredi 31 octobre 2012 — Vol. 43 N° 2

(Seize heures sept minutes)

Le Président: Bon après-midi, chers collègues. Nous allons prendre quelques instants pour nous recueillir. Merci. Veuillez vous asseoir.
Mmes et MM. les députés, nous allons accueillir le lieutenant-gouverneur et la première ministre. Je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à leur arrivée.

Des voix: ...

Le Président: Mesdames messieurs, vous êtes priés de vous lever pour accueillir le lieutenant-gouverneur et Mme la première ministre.

● (16 h 10) ●

Une voix: Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Québec.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur: Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

M. le Président de l'Assemblée nationale, Mme la première ministre, M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Gouin, M. le député de Mercier, Mmes et MM. les ministres, Mmes et MM. les députés, distingués invités, mesdames et messieurs, nous voici rassemblés pour vivre un autre moment majeur de notre vie démocratique et parlementaire. Je veux tout d'abord féliciter tous les membres de l'Assemblée nationale qui ont obtenu l'appui de leurs commettants respectifs lors des élections générales du 4 septembre dernier. La population vous a accordé sa confiance, et je suis convaincu que vous vous acquitterez des responsabilités qui vous sont dévolues avec honneur et dévouement.

La séance d'aujourd'hui marque officiellement le début de la 40e législature de l'Assemblée nationale. Les travaux de cette séance, comme le stipule le règlement de l'Assemblée, seront réservés exclusivement à la présentation par la première ministre de son programme de gouvernement.

Incidemment, je m'empresse de saluer Mme Pauline Marois, à qui les citoyens viennent de confier le mandat de diriger le Québec. Pour la première fois dans son histoire, le Québec est dirigé par une femme, et je suis très heureux de souligner cet événement majeur, madame.

Je tiens également à saluer tout particulièrement le nouveau chef de l'opposition officielle, M. Jean-Marc Fournier, le chef du deuxième groupe d'opposition, M. François Legault, ainsi que la députée de Gouin, Mme Françoise David, et le député de Mercier, M. Amir Khadir.

Le 4 septembre dernier, les citoyens ont exprimé leur volonté de confier la responsabilité gouvernementale au parti qui assumait jusque-là le rôle d'opposition officielle. Par leur vote, ils ont aussi décidé de donner plus de place aux femmes dans la nouvelle Assemblée. Je note en effet avec une grande satisfaction que les femmes représentent maintenant près du tiers des élus.

Nos concitoyens ont également ouvert les portes de l'Assemblée nationale à un grand nombre de nouveaux élus. Sur ces banquettes, on compte en effet 40 nouveaux députés, auxquels je souhaite la bienvenue. Parmi eux se trouve le plus jeune député jamais élu au Québec; je veux bien sûr parler du député de Laval-des-Rapides, M. Léo Bureau-Blouin.

Les 85 anciens députés qui ont retrouvé leur siège grâce à la confiance des citoyens méritent également notre considération. Deux d'entre eux inspirent à tous le respect et l'admiration, puisqu'il s'agit de nos deux doyens. J'ai nommé M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest sans interruption depuis le 15 novembre 1976, qui est en passe de battre le record établi par le regretté Gérard D. Levesque. Par ailleurs, M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, demeure le doyen en âge de cette Assemblée. Ces deux illustres personnages sauront sûrement faire profiter tous leurs collègues de la sagesse accumulée au cours des ans.

Pour la deuxième fois en quelques années, les Québécois ont choisi d'élire un gouvernement minoritaire. En 2007, l'élection d'un gouvernement minoritaire présentait un caractère inédit dans notre histoire parlementaire récente, puisque cette situation ne s'était pas produite depuis 1878.

Les conseils que je peux formuler dans ces circonstances sont imprégnés du bon sens. L'élection d'un gouvernement minoritaire a pour principale conséquence de placer la députation sous le signe du dialogue et de l'ouverture. Ces conseils s'adressent bien sûr en premier lieu au gouvernement élu, puisqu'il est le maître de l'agenda législatif et des principaux travaux engagés par l'Assemblée nationale. Ces conseils s'adressent également à l'opposition officielle, au deuxième groupe d'opposition et aux députés de Gouin et de Mercier. Je suis convaincu que tous sauront s'accorder sur des modes de fonctionnement dont les grands gagnants seront les citoyens.

J'ajouterai que les débats eux-mêmes sauront tirer profit de ce contexte de gouvernement minoritaire. Le dialogue et l'ouverture qui devraient prévaloir au cours de cette nouvelle législature ne pourront que se répercuter sur le ton et la nature des discussions se déroulant au sein même de cette Chambre. Un fait demeure: la présence d'un gouvernement minoritaire

permet de révéler tout le sens que l'on doit accorder à la notion de responsabilité ministérielle. En effet, le gouvernement devra se méfier... se mériter en tout temps le soutien de l'Assemblée.

Face aux nombreux défis auxquels le Québec est confronté et alors qu'une nouvelle législature commence, je voudrais avant tout vous transmettre un message de confiance. Le Québec est une grande démocratie. Notre Parlement est l'un des plus anciens au monde, et nous en sommes très fiers. En même temps, la société québécoise participe pleinement à la modernité et à la construction du futur. Dans de nombreux domaines, nous nous situons à l'avant-garde de ce qui se fait de mieux sur la planète. Le Québec a tous les atouts pour poursuivre son développement, et vous en êtes les premiers artisans. Concrètement, vous êtes les responsables d'un travail législatif dont la vocation est d'améliorer la vie de l'ensemble des Québécois, et je sais que cette mission vous tient tous à cœur.

Il me reste à vous souhaiter à tous le meilleur des succès au cours de ce mandat que vous avez reçu de la population. Vous avez été élus pour mettre en oeuvre des objectifs et des convictions qui vous honorent, quoique ces objectifs et ces convictions puissent parfois être divergents. Je formule enfin le voeu que les citoyens du Québec soient les premiers bénéficiaires du travail parlementaire que vous entamez aujourd'hui. Merci de votre attention, et bon travail.

● (16 h 20) ●

Le Président: Mmes et MM. les députés, je vous invite... je vous prie de vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

Mesdames et messieurs, j'invite maintenant Mme la première ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette première session de la 40^e législature. Mme la première ministre.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, merci, M. le Président.

(Applaudissements)

Mme Marois: Merci. Et merci, M. le Président. Permettez-moi de vous souhaiter d'entrée de jeu beaucoup de succès dans vos fonctions fort importantes pour le bon déroulement de nos travaux. À cet effet, vous pourrez compter sur mon entière collaboration et sur celle de toute l'équipe gouvernementale.

Je profite de cette occasion pour féliciter chacune et chacun des députés pour leur élection. Évidemment, j'ai une pensée spéciale pour notre doyen, le vice-premier ministre, qui a été élu député d'Abitibi-Ouest pour une 10^e fois consécutive. Bravo, M. le député et M. le vice-premier ministre.

Nous avons également parmi nous le plus jeune député élu de toute l'histoire de l'Assemblée nationale, mon adjoint parlementaire à la jeunesse, le député de Laval-des-Rapides. Le Québec doit miser sur sa jeunesse, l'écouter, l'accompagner, lui ouvrir des portes. Nous devons également nous appuyer sur nos aînés, leur expérience, leur sagesse. L'élection de notre doyen et celle du plus jeune député de l'histoire ont pour nous valeur de symbole, celui d'une alliance entre les générations. Il y a là un signal fort. Le gouvernement que je dirige sera ouvert, à l'écoute et misera sur ce qui rassemble tous les Québécois de toutes origines et de toutes les générations. Nous allons gouverner pour tous.

J'en profite aussi pour saluer et féliciter le nouveau chef de l'opposition officielle, le député de Saint-Laurent, de même que toute son équipe. Je salue et félicite également le chef du deuxième groupe d'opposition, le député de L'Assomption, et son équipe. Enfin, je salue et félicite les deux élus de Québec solidaire, les députés de Mercier et de Gouin.

Nous voici donc réunis pour entamer les travaux de la 40^e législature de notre Assemblée nationale. Nous avons en commun le privilège et la responsabilité de servir les Québécoises et les Québécois. Le résultat des élections a produit un gouvernement minoritaire. Ça nous confère une responsabilité particulière. Comme gouvernement aussi bien que comme opposition, nous avons la responsabilité d'agir en fonction de l'intérêt général. De notre côté, nous allons présenter notre programme de gouvernement, mais soyez assurés que nous recevrons avec beaucoup d'ouverture les propositions constructives de l'opposition. Nous devons chercher en toute occasion les voies de passage qui nous permettront d'avancer, de bâtir un Québec plus intègre, plus prospère, plus solidaire et plus fier de son identité. Nous partageons cette responsabilité collectivement et nous serons jugés selon notre capacité à nous entendre pour obtenir des résultats. Les Québécois comptent sur nous tous, agissons donc de façon responsable.

M. le Président, par votre entremise, je vais m'adresser directement aux Québécois qui nous occupent aujourd'hui... qui nous écoutent aujourd'hui. Dans les dernières années, j'ai parcouru le Québec de long en large. Je suis allée vous rencontrer partout, partout où vous étiez. Vous m'avez dit votre déception, votre désarroi, votre sentiment d'impuissance devant le grand désordre qui semblait régner au sommet de l'État. Les événements du printemps dernier ont mis en relief les limites d'une certaine façon de gouverner: le manque d'écoute, la politique de division, le sentiment que l'État n'était plus au service de tous les Québécois. Et puis, aux dernières élections, vous avez choisi le changement dans une large majorité. Nous avons entendu tout cela. La mission que le nouveau gouvernement se donne pour la durée de ce mandat consiste donc à remettre de l'ordre et à bâtir un Québec pour tous.

Comme j'ai eu l'occasion de le mentionner, le nouveau gouvernement s'appuie sur quatre piliers: l'intégrité, la prospérité, la solidarité et l'identité. En cohérence avec ces quatre piliers, l'action gouvernementale va se déployer selon

quatre priorités claires: briser la corruption, mettre de l'ordre dans nos finances et accélérer la croissance économique pour tous, rétablir la solidarité, promouvoir notre identité et défendre nos intérêts. Voilà notre tâche. Voilà comment nous allons remettre l'État au service de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.

Pour appliquer notre programme ambitieux, nous avons justement la chance de nous appuyer sur une fonction publique forte, dévouée à l'intérêt public. Dans le monde, les États les plus performants sont ceux qui peuvent compter sur une fonction publique solide et intègre. C'est le cas ici, au Québec.

L'intégrité doit traverser l'ensemble de l'action gouvernementale. Avant toute chose, il nous faut briser la corruption. Ce fléau s'est installé dans la noirceur et le silence, il fallait donc commencer par faire la lumière. Avec des milliers de Québécois, nous nous sommes battus contre l'ancien gouvernement pour obtenir une commission d'enquête. Notre combat n'aura pas été vain: la commission Charbonneau a entrepris ses travaux, la loi du silence est rompue, et la corruption recule déjà. Nous allons suivre attentivement les travaux de la commission et recevoir ses recommandations avec beaucoup de sérieux. D'ici là, nous devons agir sans attendre. Je m'engage aujourd'hui devant vous à mobiliser l'ensemble du gouvernement pour faire un grand nettoyage de fond en comble et jusqu'au bout. Devant la corruption, à partir de maintenant, ce sera tolérance zéro.

Dès demain, le gouvernement déposera la loi n° 1 favorisant l'intégrité en matière de contrats publics. Chaque année, des milliards de dollars de ces contrats sont octroyés; le gouvernement se doit d'agir pour que les contribuables québécois aient l'assurance que leur argent ne soit pas détourné par des pratiques malhonnêtes. C'est ce que nous sommes déterminés à faire. Dorénavant, les entreprises qui voudront obtenir des contrats du gouvernement, des villes ou des organismes publics devront faire preuve de probité et d'intégrité. Avec cette loi, il n'y aura plus d'échappatoire. Je demande à tous les élus de tous les partis de faire en sorte que cette loi puisse être adoptée avant les fêtes.

Les élus mais aussi les partis politiques doivent être exemplaires en matière d'intégrité. Le gouvernement déposera donc un projet de loi instituant le financement essentiellement public des partis politiques. Je tends la main à tous les élus réunis: Mesdames messieurs, inspirons-nous de René Lévesque. Sortons l'influence de l'argent de la politique une bonne fois pour toutes. Adoptons ce projet de loi avant l'ajournement de décembre.

Je dois dire ici que la très grande majorité des élus — des élus municipaux — est parfaitement intègre et digne de notre confiance. Malheureusement, les quelques-uns d'entre eux qui manquent d'intégrité ternissent la réputation de tous les autres et provoquent la colère justifiée de nos concitoyens. Le gouvernement travaille donc sur un moyen législatif permettant de faire en sorte que les élus municipaux mis en cause par la justice dans des affaires criminelles en lien avec leurs charges puissent être relevés de leurs fonctions. Mon gouvernement étudie aussi activement des façons d'assainir les pratiques de financement politique dans les municipalités. Enfin, la loi n° 1 favorisera également l'intégrité dans l'octroi des contrats municipaux.

Dans le domaine des transports, bien des faits troublants ont été portés à notre attention au cours des années, et nous allons agir là aussi. Le ministère des Transports va se concentrer sur les fonctions de planification, de conception des orientations et des grandes politiques. Un projet de loi sur la création d'une agence des transports sera déposé. L'agence sera chargée des fonctions opérationnelles. Comprenons-nous bien: la création d'une agence vise à renforcer le savoir-faire de l'État dans ce domaine. Elle sera en mesure de recruter des ingénieurs d'expérience, donc de se doter du savoir-faire nécessaire au contrôle des travaux. Elle sera plus transparente, elle sera plus imputable. Cette réforme nous permettra de gérer avec beaucoup plus de vigilance les fonds publics investis dans les transports.

Tous les niveaux de gouvernement ont le devoir de contribuer à cette vaste entreprise de lutte contre la corruption. C'est pourquoi je demande au gouvernement fédéral de collaborer pleinement à cette offensive dans tous les domaines où sa responsabilité sera en cause.

L'intégrité, ça concerne aussi la démocratie. La date des élections doit être déterminée en fonction de l'intérêt public. C'est ainsi que le gouvernement déposera avant les fêtes un projet de loi instaurant des élections à date fixe. Nous souhaitons que ce projet de loi soit adopté à l'unanimité.

À notre arrivée au pouvoir, nous avons découvert que le portrait des finances publiques évoqué par le précédent gouvernement était loin de correspondre à la réalité. Ce manque de transparence mine la confiance des citoyens, de la population, nourrit le cynisme et nuit à la qualité du débat démocratique. Il faut y mettre fin. En sachant d'avance la date des élections, nous serons en mesure de publier un mois avant leur déclenchement un portrait impartial des finances publiques.

● (16 h 30) ●

Toujours en vue de renouveler notre système démocratique, mon gouvernement proposera de limiter les mandats du ou de la première ministre du Québec. Nous discuterons également avec les élus municipaux et avec les partis d'opposition de la possibilité de limiter à trois les mandats des maires des villes de plus de 5 000 habitants.

Je conclus sur l'intégrité en soulignant le fait que les Québécois forment un peuple foncièrement honnête. Je sais que la très grande majorité des élus politiques, des employés de l'État, des entrepreneurs, des citoyens du Québec est parfaitement intègre. Voilà une raison supplémentaire de combattre de toutes nos forces les individus, les organisations qui ont terni notre réputation. Évidemment, aucune société n'est à l'abri de la criminalité. La corruption, ce n'est pas un phénomène québécois. S'en prémunir est un combat sans fin, une exigence que nous devons sans cesse renouveler.

Après ce printemps qui nous aura tellement divisés, unissons-nous pour faire de l'automne 2012 un moment important de notre histoire. Faisons en sorte que notre indignation collective se transforme en action et que le Québec redevienne l'une des nations les plus intègres et transparentes du monde. Voilà ce que doit être notre aspiration, M. le Président.

Une maison en ordre, ça passe par des finances en ordre. C'est la condition première de cette prospérité durable qui constitue le deuxième pilier de notre gouvernement. Or, nous avons eu de mauvaises surprises au lendemain du 4 septembre. D'abord, la gestion des grands projets d'infrastructure a été déficiente. En ouvrant les livres, nous nous sommes aperçus qu'une vingtaine de projets d'infrastructure prioritaires au Québec enregistrent à l'heure actuelle des dépassements de coûts

de l'ordre de 80 %. C'est complètement inacceptable. Nous allons resserrer les règles de gestion. Actuellement, nous effectuons un examen systématique des investissements effectués dans certains projets. Je l'ai déjà souligné, nous avons besoin d'entretenir nos infrastructures, d'en construire de nouvelles, mais il faut cependant le faire correctement. L'examen auquel nous procédons permettra d'identifier précisément les problèmes actuels, de les corriger, ce qui nous permettra de contrôler les coûts sans remettre en cause ni retarder les travaux et les projets en cours. De même, en décidant de déclasser la centrale nucléaire de Gentilly-2, nous économiserons des milliards de dollars.

Ces mesures ne suffiront cependant pas à remettre nos finances en ordre, car l'ancien gouvernement n'a pas respecté le cadre budgétaire qu'il s'était lui-même fixé.

Pour l'année financière en cours, l'effort de contrôle des dépenses est déjà bien engagé dans tous les ministères, ministères qui sont en lien constant avec le Conseil du trésor. Ce travail se fait avec soin, avec soin dans le but de ne pas affecter les services rendus aux Québécois. Pour les années à venir, l'écart entre les revenus et les dépenses s'élargit rapidement et deviendra insoutenable si nous n'agissons pas maintenant. Le gouvernement devra prendre d'autres décisions dans les prochaines semaines. Si nous tardons à agir, la situation ne fera que se détériorer, et, d'ici quelques années, nous serons dans l'obligation de faire des compressions douloureuses dans nos services publics.

Pour assurer une gestion responsable et prudente, j'ai demandé au ministre des Finances d'évaluer toutes les options qui s'offrent à nous à ce moment-ci, que ce soit une déclaration ministérielle, un énoncé budgétaire et, si nécessaire, la préparation d'un budget dès l'automne. La rigueur constitue la seule voie possible si nous voulons protéger notre capacité collective d'agir. C'est la seule façon d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2014 et de réduire le ratio de notre dette sur le PIB. En remettant nos finances en ordre rapidement, nous pourrions envisager l'avenir avec beaucoup de confiance.

Notre gouvernement s'est donné le mandat d'accélérer la croissance et d'en faire bénéficier tous les Québécois. C'est une priorité pour nous, et je veux que le message soit clair, qu'il soit entendu avec force. Nous voulons un développement moderne, durable, responsable, rassembleur, un développement économique juste et équitable qui répond aux exigences du XXI^e siècle et non à celles des profits à tout prix et à courte vue. Il n'est pas question de faire comme l'ancien gouvernement et de créer une croissance illusoire en augmentant les dépenses et la dette publique.

Par conséquent, nous mettrons donc en place immédiatement le Groupe d'action ministériel pour la mise en oeuvre des projets d'investissement privé, groupe et comité que je présiderai. Il sera composé du ministre des Finances et de l'Économie, de la ministre des Ressources naturelles, du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique ainsi que des P.D.G. d'Hydro-Québec et d'Investissement Québec. Ce groupe d'action aura pour mandat de s'assurer que les projets d'investissement remplissent rapidement toutes les conditions définies par nos lois et règlements.

Pour jeter les bases d'une économie durable et solide, notre gouvernement agira sur trois fronts: l'exploitation responsable de nos ressources naturelles, la mise en place d'une stratégie économique qui mise sur les entrepreneurs et l'innovation et la relance de nos exportations.

L'exploitation des ressources naturelles contribue à l'économie québécoise depuis déjà très longtemps. Ces richesses immenses, nous devons les exploiter de façon responsable.

Au début des années 2000, le gouvernement du Parti québécois avait conçu un plan de développement intégré du Nord. Ce développement est complexe, le territoire, immense, et la réalité nordique, unique. La coordination de l'ensemble de l'appareil gouvernemental est essentielle, et, pour en assurer la cohérence, j'annonce la création d'un secrétariat du développement nordique.

Le développement du Nord constitue un formidable potentiel de création de richesse pour tous. Nous avons l'intention de mettre en place un nouveau régime de redevances minières qui fera en sorte d'enrichir davantage les Québécois, à qui appartiennent les ressources. Mon gouvernement veut également inciter les entreprises à transformer bien davantage chez nous ces ressources qui nous appartiennent. Enfin, nous voulons nous assurer que les meilleures pratiques environnementales soient appliquées.

Tous ces changements se feront en consultation avec les nations autochtones, les populations nordiques et avec les entreprises. Cela permettra au Québec de s'inscrire parmi les nations qui ont pris le virage du développement durable, respectueux de l'environnement et des communautés. Il s'agit d'un réel plan de développement du Nord, le Nord pour tous, M. le Président.

Alors, M. le Président, parmi nos ressources naturelles, il y en a une qui demande une solide réflexion si nous voulons partir du bon pied. Je parle du potentiel pétrolier du Québec. Nous sommes déterminés à l'exploiter mais à partir des pratiques les plus élevées en matière de protection de l'environnement et d'acceptabilité sociale. Quand nous produirons du pétrole, ce sera pour enrichir tous les Québécois, y compris les prochaines générations.

Et puis il y a la forêt québécoise, ce joyau qui nous ravit et qui fait vivre des centaines de communautés. On parle d'une ressource renouvelable qui a un bel avenir devant elle, en autant qu'on décide de la mettre en valeur.

Nous finaliserons d'abord la mise en oeuvre du nouveau régime forestier, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} avril 2013. Nous allons mieux planifier les travaux sylvicoles de sorte qu'ils débutent à temps.

● (16 h 40) ●

Le gouvernement favorisera l'utilisation du bois en produit de valeur ajoutée. Pour ce faire, nous adopterons rapidement une charte du bois qui engagera les différents partenaires à faire la promotion de l'utilisation de la ressource bois sous toutes ses formes. Il serait temps, par exemple, de favoriser la construction d'édifices en bois de six étages comme ailleurs dans le monde. Nous demandons à la Régie du bâtiment d'agir en conséquence en permettant la construction en bois de tels édifices. J'espère que le message est clair: le gouvernement est décidé à relancer l'industrie forestière.

Pour l'avenir, il faut mettre l'accent sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Le gouvernement s'est fixé l'objectif d'augmenter les investissements publics et privés en recherche et développement à 3 % du PIB. Pour y parvenir, le

gouvernement prépare une politique nationale de la recherche et de l'innovation, une politique qui suscitera l'adhésion de l'ensemble des composantes de la société: institutions d'enseignement, communauté scientifique, entreprises et citoyens. Cela doit devenir une préoccupation du gouvernement et de la société québécoise dans tous les domaines.

Nous devons également soutenir nos entrepreneurs, ceux qui investissent pour créer de la richesse et des emplois chez nous et pour exporter notre savoir-faire. Le gouvernement les aidera en déposant un projet de loi créant la Banque de développement économique du Québec. Avec les centres locaux de développement comme partenaires privilégiés, la banque simplifiera l'octroi de l'aide financière aux entreprises dans chacune des régions, y compris aux entreprises oeuvrant dans le domaine de l'économie sociale.

Nous devons aussi nous projeter loin dans l'avenir et imaginer ce que sera l'économie du Québec en 2020, en 2030. Dans les années 90, les gouvernements du Parti québécois ont mis une telle vision de l'avant. Elle nous profite encore aujourd'hui dans les domaines des sciences de la vie, du multimédia, des transports. C'est cette même vision qui nous guide au début de notre nouveau mandat. C'est aussi le souvenir de René Lévesque et de Jean Lesage qui, il y a 50 ans cette année, nationalisaient l'électricité et créaient, trois ans plus tard, la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Mon gouvernement invitera tout le Québec à un nouveau chantier qui jettera les bases de l'économie québécoise du XXI^e siècle en lançant une stratégie industrielle pour le développement des transports et des énergies propres. Nous fabriquons déjà des autobus, des trains, des voitures de métro, des batteries pour véhicules électriques et plusieurs autres composantes. Nous sommes également en train d'investir de façon importante dans les transports collectifs: autobus, trains de banlieue, prolongation du métro de Montréal. Le Québec regorge d'entreprises prometteuses dans les technologies de l'environnement et dispose de sources abondantes d'énergie propre pouvant se substituer au pétrole importé. Réduisons nos importations de pétrole en les remplaçant par l'électricité, et on va s'enrichir. Fabriquons, inventons des techniques pour électrifier nos transports. Édifions un savoir-faire québécois que nous pourrons ensuite exporter partout dans le monde. Utilisons notre énergie propre pour attirer des investissements à valeur ajoutée.

Cette stratégie d'enrichissement nous permettra du même coup d'atteindre notre objectif de réduction de 25 % de nos émissions de gaz à effet de serre. La protection de l'environnement, ce n'est pas un obstacle au développement économique. Au XXI^e siècle, c'est un facteur d'enrichissement pour tous. De plus, pour nous donner une perspective à long terme, nous entamerons des consultations et des analyses pour établir une véritable politique d'indépendance énergétique.

Le troisième front sur lequel nous voulons agir sera celui du commerce. L'économie québécoise est plombée par un déficit commercial de 22 milliards de dollars par année. Près de la moitié s'explique par la croissance des importations de pétrole brut. Ainsi, entre 2002 et 2011, la facture de nos importations internationales de produits pétroliers a augmenté de 10 milliards de dollars. Le réflexe de certains consisterait à nous fermer sur nous-mêmes, à freiner le commerce. Nous ferons exactement le contraire. En France, j'ai invité les dirigeants d'entreprises européennes à investir au Québec, soulignant que nous étions la porte d'entrée idéale pour tout le marché nord-américain.

Dès le début de son mandat, le gouvernement a confirmé son appui au libre-échange et participe au bon déroulement des négociations de l'entente Canada-Union européenne. Grâce à cette entente, nous avons la possibilité d'avoir un meilleur accès à un marché de 500 millions de personnes. Nous travaillons aussi sur un plan de développement du commerce extérieur. Bref, nous voulons attirer les investissements internationaux et nous déployer sur les marchés étrangers en relançant nos exportations.

(Applaudissements)

Mme Marois: Des secteurs... C'est bien parce que c'est presque à l'unanimité, là, qu'on applaudit. Quand même.

Des secteurs importants de notre économie seront mis à contribution pour relancer la croissance. Le secteur agricole fournit des dizaines de milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec. On l'oublie trop souvent, mais le secteur agroalimentaire est le plus important employeur manufacturier du Québec. Mon gouvernement entend donner un nouveau souffle à l'agriculture, en particulier à l'agriculture familiale au Québec. Nous allons soutenir les producteurs en portant une attention particulière à la relève, tandis que la souveraineté alimentaire sera au coeur de notre politique.

La souveraineté alimentaire nous permettra de créer des emplois, de soutenir nos entreprises et de mettre toujours plus de produits de chez nous dans notre assiette.

Le gouvernement mettra également sur le tourisme, une industrie qui permet d'attirer des capitaux précieux dans notre économie, en déployant un plan de développement ambitieux.

Et puis il est un secteur souvent sous-estimé qui, pourtant, contribue fortement à notre prospérité, et c'est l'économie sociale. Nous croyons en l'économie sociale, et notre gouvernement entend donc déposer une loi-cadre pour la reconnaître, la promouvoir et la développer.

Exploiter nos ressources naturelles de façon respectueuse, relancer les investissements privés, miser sur l'esprit d'entreprise et sur l'innovation pour jeter les bases de l'économie de l'avenir et rééquilibrer notre balance commerciale en relançant nos exportations: nous avons tous les atouts pour faire du Québec un des endroits les plus prospères des Amériques. Une prospérité fondée sur le développement durable, une prospérité mise au service de tous.

La solidarité, le troisième pilier de notre gouvernement, représente une grande force pour la nation québécoise. La prospérité et l'épanouissement des nations, comme les personnes, reposent avant tout sur le savoir, sur l'éducation. La solidarité appelle à offrir à chacun l'égalité des chances et donc l'accès à l'éducation.

Le printemps dernier, la hausse brutale des droits de scolarité à l'université a provoqué une grave crise sociale. Au moment où il fallait entendre la génération qui dessinera notre avenir, on a creusé un fossé entre les jeunes et leurs aînés. Dès notre élection, nous avons choisi la voie d'une sortie de crise dans le respect de nos engagements: l'annulation de la hausse prévue et l'abrogation des dispositions qui restreignaient indûment la liberté d'expression.

Aujourd'hui, il nous faut renouer le dialogue entre les générations. Il faut convenir ensemble, dans le respect de nos attentes et de nos contraintes, de l'avenir de nos institutions d'enseignement supérieur et de leur rôle essentiel dans le développement d'une société québécoise instruite et innovante. Au cours des prochaines semaines, le gouvernement conviera les partenaires à cette réflexion qui culminera lors d'un sommet sur l'enseignement supérieur. Au terme de cette rencontre, nous aurons posé les jalons d'une véritable société du savoir pour tous.

● (16 h 50) ●

L'éducation et la lutte contre le décrochage scolaire, ça commence dès la petite enfance. C'est la raison pour laquelle les services de garde québécois ont une vocation éducative. Ils permettent aux enfants de s'adapter plus facilement à l'école, à l'apprentissage et aux relations sociales. Ils permettent également d'intervenir très tôt auprès des enfants susceptibles de décrocher plus tard. Les services de garde ont aussi permis à des milliers de femmes de retrouver leur autonomie, de retourner sur le marché du travail.

Le réseau des centres de la petite enfance constitue un investissement très rentable pour la société québécoise. Il est inadmissible que des familles qui en ont besoin n'aient pas de place pour leurs enfants. Mon gouvernement annoncera donc très bientôt le déblocage de milliers de places qui commenceront à être disponibles dans les prochaines semaines et les prochains mois. Dès le début de l'an prochain, nous lancerons un appel de projets pour combler les places qui permettront enfin de compléter le réseau, de sorte que, d'ici quatre ans, ce sera un enfant, une place.

Au-delà du maquillage statistique organisé par le précédent gouvernement, il faut convenir que nos efforts pour réduire le décrochage scolaire n'ont pas porté tous les fruits escomptés. Un des problèmes que nous avons, c'est que les familles des milieux défavorisés ne profitent pas suffisamment des services de garde et que les enfants arrivent à l'école en situation de rattrapage.

En plus de poursuivre ses efforts pour accueillir davantage de ces enfants dans les centres de la petite enfance, le gouvernement ira de l'avant avec les maternelles quatre ans dans les milieux défavorisés en multipliant les projets. Le gouvernement fait sien l'objectif lancé par le Conseil supérieur de l'éducation pour que, d'ici cinq ans, 90 % des enfants de quatre ans fréquentent des services d'éducation, soit dans les CPE soit dans les maternelles quatre ans, qui soient soutenues par l'État.

L'éducation de nos enfants repose en bonne partie sur les épaules des enseignantes et des enseignants. Je veux ici leur rendre hommage et leur dire à quel point leur apport à notre société est précieux et apprécié. Dans les écoles primaires et secondaires, vous pourrez dorénavant compter sur plusieurs centaines de professionnels de plus pour vous aider, vous accompagner et accompagner nos enfants.

Le gouvernement continuera de valoriser la formation professionnelle et poursuivra les efforts d'alphabétisation. La lutte contre le décrochage scolaire est donc lancée avec force. Mais l'action du gouvernement ne suffira pas, l'éducation de nos jeunes nous concerne tous et exige un effort de l'ensemble de la société.

À ce stade, vous me permettrez de lier l'éducation et la santé en vous parlant un peu de sports et de loisirs. L'habitude de l'activité physique se développe dès le plus jeune âge. Il est temps de moderniser la politique nationale du sport et du loisir et d'en faire une des pierres d'assise de notre système d'éducation, du centre de la petite enfance à l'université, et de l'étendre jusque dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée. Pourquoi ne pas nous donner l'objectif que, d'ici 10 ans, la population québécoise devienne une des nations les plus en forme du monde? Voilà un défi à notre mesure.

En santé, la prévention demeure de loin le meilleur investissement coût-bénéfice, aussi bien pour l'État que pour les personnes, et c'est dans cet esprit que j'annonce le dépôt, au printemps prochain, d'un livre vert sur une politique nationale de la prévention en santé.

Dans l'immédiat, la priorité du gouvernement consiste à faciliter l'accès rapide à la première ligne. Dans ce domaine, il n'y a pas de solution magique, ainsi le gouvernement va agir sur plusieurs fronts: d'abord, ajout de 50 groupes de médecine familiale d'ici deux ans, 170 médecins de famille de plus d'ici un an; ajout de professionnels et d'infirmières dans les groupes de médecine familiale pour élargir l'accès aux soins; rôle accru des pharmaciens; déploiement des dossiers médicaux électroniques dès l'automne. L'objectif du gouvernement, c'est que, d'ici deux ans, 750 000 Québécois de plus aient accès à un médecin de famille.

Parallèlement, nous devons mieux nous occuper de nos aînés et des adultes en perte d'autonomie. Ces personnes désirent demeurer chez elles, près de leurs proches, plutôt que de se retrouver dans un établissement de santé ou de soins. C'est pourquoi le gouvernement lancera une politique nationale de soins et de services à domicile.

Cette réforme majeure débutera dès cet automne avec un groupe de travail sur la création d'une assurance autonomie. D'ici là, nous mettrons l'accent sur les soins à domicile pour nos aînés et les autres adultes en perte d'autonomie. Une telle politique répondra aux désirs des gens, dégagera des lits pour désengorger l'urgence, soulagera les proches aidants et nous permettra, comme société, de contrôler les coûts liés à la santé. Je veux que vous sachiez une chose: en plus de correspondre au souhait des gens, les soins à domicile coûtent quatre fois moins cher à l'État que les soins à l'hôpital. Il est plus que temps d'aller de l'avant avec une telle politique.

La solidarité passe aussi par l'appui que nous offrons aux jeunes les plus vulnérables de notre société. Notre gouvernement mettra tout en oeuvre pour offrir aux jeunes en détresse le soutien dont ils ont besoin pour retrouver l'espoir et participer pleinement à notre société.

En matière de condition féminine, le gouvernement a décidé de s'attaquer aux violences faites aux femmes. Un plan d'action gouvernemental pour contrer la violence conjugale sera rendu public d'ici quelques semaines. Nous allons nous attaquer très résolument à ce fléau.

Nous avons une responsabilité de solidarité envers les moins fortunés d'entre nous. Avoir un logement décent à un coût raisonnable constitue un besoin fondamental, et c'est pour cette raison que nous allons accélérer la réalisation de logements sociaux et communautaires afin de les rendre disponibles le plus rapidement possible. À terme, nous visons 3 000 logements de plus par année.

En amont, il faut aussi s'occuper des personnes qui vivent le drame de l'itinérance, un phénomène qui présente plusieurs visages et qui ne se limite plus seulement au milieu urbain. Ces hommes, ces femmes, parfois ces enfants souffrent de conditions de vie qui peuvent être misérables, et c'est le devoir du gouvernement de les aider. Nous le ferons en déployant une politique gouvernementale en matière d'itinérance.

Nous lancerons également, d'ici le printemps prochain, le deuxième plan d'action en santé mentale ainsi que le plan d'action pour la lutte contre le cancer.

Enfin, mon gouvernement a bel et bien l'intention de mettre en oeuvre les recommandations du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, avec une politique des soins palliatifs et, ensuite, en déposant un projet de loi dans la prochaine année. Nous pourrions le faire en nous inspirant de la députée de Joliette qui, avec ses collègues de la commission, a réalisé sur cette question un travail absolument remarquable, marqué du sceau d'une grande sensibilité humaine.

La solidarité doit demeurer une valeur importante de notre société et elle doit avoir une signification pour chacun d'entre nous. Je pense en particulier à ceux d'entre vous qui travaillent fort, qui élèvent vos enfants, qui payez vos impôts. L'action du gouvernement en matière de solidarité visera donc aussi à rétablir l'équilibre en faveur des familles. C'est la raison pour laquelle, en modifiant la taxe santé, nous soulagerons 3 millions de Québécois, dont beaucoup d'ainés, en transférant un fardeau fiscal de 400 millions de dollars des moins riches vers les plus fortunés.

L'effort que notre gouvernement compte faire pour aider les familles ne s'arrête pas là. La décision de geler les tarifs de garde jusqu'à ce que le réseau soit complété épargnera une nouvelle hausse aux jeunes familles.

● (17 heures) ●

De même, l'annulation de la hausse des droits de scolarité donnera de l'oxygène à des milliers d'autres familles. Les familles de la classe moyenne pourront mieux respirer financièrement, d'une façon ou d'une autre. Nous serons votre gouvernement, celui des familles québécoises.

Au cours des dernières années, plusieurs de nos concitoyens se sont inquiétés de notre système de justice. Nous ferons en sorte que la justice soit davantage au coeur des préoccupations gouvernementales. Il faudra, d'abord et avant tout, s'assurer que notre système soit beaucoup plus accessible. En ce moment, pour avoir accès aux tribunaux, il faut soit être très riche, ou très pauvre de façon à bénéficier de l'aide juridique. Le gouvernement procédera donc à une hausse des seuils pour que la classe moyenne aussi puisse y avoir accès. Nous le ferons progressivement, dans la mesure de nos moyens.

Notre système de justice devra aussi être moins lourd, plus rapide, faire appel à de nouvelles façons de faire comme la médiation en matière familiale. Nous devons aussi nous rapprocher des gens, par exemple avec des centres de justice de proximité. Pour rapprocher la justice des citoyens et la rendre plus accessible, nous installerons davantage de centres de justice de proximité. Nous verrons également à aider et mieux soutenir les victimes d'actes criminels. Enfin, nous nous attaquerons aux multirécidivistes de l'alcool au volant.

La solidarité, ça signifie aussi un système de justice pour tous. Pour que l'appareil de justice soit assurée lorsque des policiers sont en cause, mon gouvernement déposera un projet de loi visant à instituer le bureau des enquêtes indépendantes, chargé de la conduite de toutes les enquêtes ordonnées par le ministre. Il sera composé et dirigé par des civils ainsi que par des enquêteurs d'expérience. Voilà une réforme qui sera à l'avantage aussi bien des policiers que des citoyens.

Les policiers, justement, sont en première ligne lorsque surviennent des événements liés à la sécurité publique. Depuis des années, ils nous disent que le registre des armes à feu est un outil essentiel en matière de prévention dans leur travail d'enquête et lors de leurs interventions. Pour assurer leur sécurité et celle de la population, mon gouvernement entend déposer un projet de loi en vue de la création d'un registre des armes à feu sans restrictions. Ce registre sera mis en place lorsque nous obtiendrons les données québécoises contenues dans le registre canadien des armes à feu.

Le gouvernement est déterminé à punir sévèrement les criminels et les récidivistes tout en misant sur la réhabilitation, en particulier des jeunes. Cette approche nous a fort bien réussi, puisque le Québec est l'endroit le moins violent des Amériques. Profitons-en pour souligner le travail des grands oubliés de l'Etat, les employés des services correctionnels, qui méritent notre respect pour le travail difficile qu'ils accomplissent jour après jour.

La solidarité et la justice, ça concerne aussi les travailleurs et leur retraite, de même que les contribuables appelés à éponger certains déficits des régimes publics. À cet égard, la question des régimes de retraite des travailleurs, aussi bien du secteur privé que du secteur public, des municipalités entre autres, représente un enjeu majeur de notre temps, pas seulement pour le Québec. Le gouvernement se prépare à recevoir le rapport du comité d'experts présidé par M. Alban D'Amours. Nous devons agir sur ce front sans précipitation, mais avec célérité. Je suis convaincue que, tous ensemble, nous saurons trouver des solutions.

La référence de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction a fait couler beaucoup d'encre. L'ancien gouvernement avait choisi la confrontation et fermé les canaux de communication avec d'importants acteurs de l'industrie. Nous avons rétabli les ponts et nous présenterons sous peu un nouvel encadrement réglementaire à ce sujet. Les objectifs sont clairs: contribuer à assurer la paix sociale au Québec et le droit des travailleurs à exercer leur métier partout sur le territoire.

Enfin, la solidarité, c'est aussi celle qui doit exister entre toutes les régions du Québec. Nous avons tous intérêt à ce que la métropole, la capitale nationale et chacune des régions du Québec soient fortes. Pour Montréal, le gouvernement mettra l'emphase sur quatre priorités: accélérer la mise en oeuvre des projets de transport collectif, relancer l'emploi, renforcer l'identité métropolitaine et retenir les jeunes familles sur l'île de Montréal. Plus spécifiquement, le gouvernement poursuivra ses investissements, notamment dans les transports et la culture.

Pour notre capitale nationale, le gouvernement proposera une vision ambitieuse et imaginative en ayant pour souci de renforcer son identité, de valoriser ses capacités d'innovation, de bonifier son caractère international et, surtout, de soutenir les efforts de concertation de l'ensemble de ses acteurs. Le gouvernement continuera d'appuyer les projets importants pour Québec tels que l'amphithéâtre, la promenade Samuel-De Champlain ou Le Diamant de Robert Lepage.

Pour ce qui est des sources de financement...

Des voix: ...

Mme Marois: Pour ce qui est des sources de financement des municipalités, nous entreprendrons prochainement des discussions en vue du renouvellement d'un partenariat fiscal et financier.

Mon gouvernement est également très sensible au sort des régions. Étant moi-même députée de la magnifique région de Charlevoix, résidente de la région de Montréal travaillant à Québec, je suis bien au fait des réalités fort différentes vécues aux quatre coins de notre territoire. Notre gouvernement reconnaît l'importance d'avoir des politiques publiques adaptées aux réalités de toutes les régions du Québec. Nous allons donc présenter aux Québécois une loi-cadre sur la décentralisation afin de permettre aux décideurs locaux de faire les choix les mieux adaptés à leur réalité. La Gaspésie recevra une attention particulière de ma part alors que le comité ministériel de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, que je préside, élabore un plan de développement de la région. En 2001, un gouvernement du Parti québécois a mis en place la Politique nationale de la ruralité, qui reconnaissait l'apport du monde rural à un Québec prospère et dynamique. Cette politique vient à échéance en 2014. J'annonce donc aujourd'hui qu'elle sera renouvelée. Et puis, de nos jours, il est difficile d'imaginer le développement des communautés sans un accès à Internet haute vitesse. Mon gouvernement va donc accélérer les investissements dans ce domaine afin que ce service essentiel soit rendu disponible sur l'ensemble du territoire. Le nouveau gouvernement veut développer tout le Québec.

Le Québec demeure l'endroit en Amérique du Nord où la richesse est la mieux partagée et où le niveau de violence est le moins élevé. Nous avons une tradition d'entraide qui remonte 400 ans en arrière et qui nous a très bien servis. Nous devons être fiers de ces accomplissements et continuer sur cette voie, celle de notre solidarité, un Québec pour tous. Le statut minoritaire du gouvernement ne doit pas nous immobiliser comme peuple alors que nous sortons de neuf ans de torpeur. Mon gouvernement se concentrera donc sur la promotion de notre...

Des voix: ...

● (17 h 10) ●

Mme Marois: Mon gouvernement se concentrera donc sur la promotion de notre identité et la défense de nos intérêts comme nation.

Sur le plan international, nous venons de réussir des avancées importantes. Le Québec a pris une part active au Sommet de la Francophonie tenu à Kinshasa. Une première visite officielle a été effectuée en France. Cette visite et la première rencontre avec le nouveau président, François Hollande, ont permis de rétablir l'appui traditionnel de la France aux choix futurs des Québécois, quels que soient ces choix.

Nous allons poursuivre nos efforts pour bien positionner les intérêts du Québec sur la scène internationale. Au cours des prochains mois, je rencontrerai des décideurs américains afin de promouvoir nos intérêts, principalement économiques.

En matière d'identité, nous agissons sur les fronts de la langue, de la culture et de la citoyenneté. Les données du dernier recensement sur la langue font suite à une série d'études qui pointent toutes dans la même direction: un recul de la place du français, particulièrement à Montréal mais aussi dans l'Outaouais. Le Québec ne peut pas continuer comme ça sans réagir.

Une majorité d'entre nous est d'accord pour défendre et promouvoir la place du français dans notre société, et ce, en tout respect de la communauté anglophone. Nous ne sommes pas tous d'accord sur les moyens et la portée des gestes à poser, mais nous savons tous qu'il faut agir. Le gouvernement ira le plus loin possible dans la promotion de notre langue en déposant une nouvelle charte de la langue française. Préserver la place du français comme langue publique commune, c'est dans l'intérêt le plus haut de la nation québécoise. Je compte sur tous les parlementaires de tous les partis pour travailler dans un esprit constructif et pour avancer sur cette question névralgique pour notre peuple.

Avec la langue française, la culture nous définit comme peuple. Nos créateurs sont à la source de cette culture et ils pourront compter sur un soutien sans faille du gouvernement. Par le biais des organismes subventionnaires, le financement à la création sera donc augmenté progressivement. De même, pour appuyer nos auteurs, éditeurs et libraires, nous mettrons en place une commission parlementaire sur la pertinence d'une loi sur le prix unique du livre et de ses impacts.

Nous souhaitons pouvoir mieux soutenir l'exportation des oeuvres et des produits culturels québécois pour permettre à nos créateurs de poursuivre leur carrière à l'international et favoriser le rayonnement du Québec dans le monde. Ce rayonnement contribue puissamment à notre image de marque, une image de créativité, d'innovation, de modernisme. À cet égard, le gouvernement insiste pour que la protection et la promotion des diversités des expressions culturelles soient inscrites dans l'éventuel accord de libre-échange Canada-Union européenne.

Nous irons de l'avant avec l'idée de créer une plateforme Web d'information locale et régionale à Télé-Québec, y compris en matière culturelle. Cette initiative offrira aux Québécois de toutes les régions une information plus riche et plus diversifiée. Nous appuierons la création et la circulation des oeuvres et des artistes, y compris dans le réseau scolaire, partout au Québec. De même, nous poursuivrons notre appui au projet d'équipement culturel dans le but de mieux soutenir la création et la diffusion des arts. Enfin, nous engagerons des pourparlers avec le gouvernement fédéral pour rapatrier les budgets et programmes culturels.

La culture et l'identité québécoises prennent leur source dans notre histoire, une facette de notre identité qui n'est pas suffisamment valorisée. Il est plus que temps de renforcer l'enseignement de notre histoire, et c'est ce que nous ferons graduellement, du primaire jusqu'aux chaires de recherche dans nos universités. Cette histoire, elle nous enseigne que d'autres peuples nous ont précédés sur ce magnifique territoire que nous partageons. Je dois souligner, d'entrée de jeu, que mon gouvernement entend établir des relations de nation à nation avec les autochtones et de leur donner, ces relations, un nouveau souffle.

J'annonce deux rendez-vous illustrant bien notre approche. Je vais rencontrer prochainement Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, et je participerai au Sommet sur le territoire et les ressources. Je vais également rencontrer au cours des prochains jours le grand chef du Grand Conseil des Cris, Matthew Coon Come. Je

veux poursuivre dans la direction tracée par la «Paix des Braves». C'est dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel que nous envisageons nos relations avec les premières nations et les Inuits.

Cette histoire, elle nous enseigne autre chose. Elle nous enseigne également que la communauté anglophone constitue une part importante de ce que nous sommes. Mon gouvernement continuera donc à protéger les droits des membres de cette communauté qui fait partie de la nation québécoise.

Et puis l'histoire de notre peuple, c'est aussi une histoire d'immigration. Nous avons le devoir de recevoir et d'intégrer les nouveaux arrivants à la nation québécoise, et le gouvernement mettra l'emphase sur l'intégration en emploi.

En matière de citoyenneté, notre société n'a jamais réglé les questions surgies à la suite de la crise des accommodements raisonnables. Pour y remédier, nous avons proposé l'adoption d'une charte de la laïcité ainsi qu'une loi sur la citoyenneté québécoise. Ces propositions fondamentales doivent profiter de l'adhésion du plus grand nombre. Le gouvernement a donc décidé de lancer des consultations pour atteindre un point d'équilibre qui va nous permettre d'avancer sur ces questions.

Devant le gouvernement fédéral, nous avons décidé d'adopter une approche constructive mais ferme. Le gouvernement en place à Ottawa affirme reconnaître le Québec en tant que nation et se dit désireux de respecter les champs de compétence de chacun. Mon gouvernement s'assurera que le partage des pouvoirs inscrits dans la Constitution canadienne soit respecté dans tous les domaines. Nous défendrons âprement nos intérêts, y compris en matière de transferts pour la santé et les services sociaux. Je le ferai en toute occasion, par exemple en me rendant à la prochaine rencontre du Conseil de la fédération.

Les Québécois, à ce moment-ci, demeurent partagés sur la question nationale. Mais l'idée que le Québec se tienne debout et défende ses intérêts rassemble une grande majorité d'entre nous. Comme vous...

Des voix: ...

Mme Marois: Comme vous le savez, nous formons un gouvernement souverainiste. Nous considérons que le Québec a tout à gagner à devenir un pays. C'est vrai en matière juridique, où notre appartenance à l'ensemble canadien vient avec l'imposition d'une constitution jamais signée par le Québec. Cela limite notre capacité à définir nous-mêmes nos lois linguistiques, le régime réglementaire de nos télécommunications, notre citoyenneté ou encore nos lois criminelles.

Le Québec a tout à gagner aussi à maîtriser, à lever tous ses impôts et ses taxes. Pensons, par exemple, aux milliards de dollars de nos impôts qui ont aidé l'industrie de l'auto en Ontario ou les chantiers maritimes de la Nouvelle-Écosse, alors que notre industrie du bois et notre secteur manufacturier sont laissés pour compte par Ottawa. Pensons aux économies substantielles que la souveraineté nous permettra de faire dans les dépenses bureaucratiques en éliminant tous les doublons administratifs. Le Québec ne gagne rien, ne gagne rien à financer deux ministères des Transports, de l'Environnement, des Finances, deux agences du revenu, deux Conseils du trésor et même deux Parlements et un sénat. Pensons à nos priorités comme nation. Que voulons-nous faire avec nos impôts, financer la célébration de la guerre de 1812 et de la royauté ou financer notre culture et notre éducation?

Le Québec a tout à gagner à parler de sa propre voix dans le monde, à être présent dans les forums internationaux où notre avenir se dessine et à mettre en oeuvre sa propre politique étrangère selon nos intérêts, nos valeurs. Bref, les membres du gouvernement et moi-même allons continuer de promouvoir cette idée selon laquelle le seul avenir digne de ce nom pour la nation québécoise consiste à reprendre sa liberté en fondant un pays neuf, un pays qui nous ressemble, un pays pour tous.

Notre programme de gouvernement est clair. Nous allons mener une bataille de tous les instants contre la corruption. L'ensemble du gouvernement est mobilisé. Mon gouvernement va rapidement remettre nos finances publiques en ordre. Nous allons relancer l'économie en commençant par les investissements privés et faire en sorte que le Québec trouve le chemin d'une prospérité durable qui profitera à tous. Nous allons améliorer le sort des familles dans tous les domaines tout en contrôlant rigoureusement nos dépenses et nous agirons comme une nation fière de son identité et déterminée à défendre ses intérêts. Nous avons beaucoup à faire. Misons sur ce qui nous rassemble. Misons sur ce qui nous rassemble pour obtenir des résultats pour tous et pour toutes. Merci, M. le Président.

(Applaudissements)

Le Président: Merci, Mme la première ministre. Votre motion est présentée...

● (17 h 20) ●

Mme Marois: Oui.

Le Président: Mesdames et messieurs...

Mme Marois: Je vais... M. le Président, si vous permettez...

M. Bédard: Non, elle n'est pas encore présentée, M. le Président.

Le Président: Je l'ai écoutée. Je l'ai écoutée.

Motion proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

Mme Marois: M. le Président, conformément à l'article 45 du règlement de l'Assemblée nationale, j'invite cette Chambre à adopter la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement.» Merci, M. le Président.

Le Président: Alors, merci, Mme la première ministre. Votre motion est maintenant présentée.

Mmes, MM. les parlementaires, je vais vous demander de rester ici quelques moments, le temps de nous permettre de préparer la salle du Conseil législatif pour la réception qui va suivre...

Ajournement

Je lève donc la séance, et, conformément aux dispositions du règlement, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au jeudi 1er novembre, à 9 h 45.

(Fin de la séance à 17 h 23)